



Compte rendu du Comité Directeur de l'OMS 14/06/2018

Associations présentes :

Aïkido Club Villejuif, ASFI Villejuif, Les Tourterelles, USV Badminton, USV Basket, USV Education Physique, USV Judo, USV Plongée, USV Randonnée, USV Retraités, USV Roller, USV Tennis, USV Tennis de table, USV Tir à l'arc.

Associations représentées : USV Rugby, USV Volley

La liste d'émargement se trouve en fin de compte rendu.

Suivant l'ordre du jour :

Bernard Château, Président de l'OMS, excusé, a donné pouvoir à Olivier Prott, Secrétaire de l'OMS, qui introduit la réunion.

Le bureau de l'OMS a souhaité inviter à ce Comité Directeur les élus Mr Mille et Mme Arlé, respectivement maire adjoint chargé des sports et conseillère municipale déléguée aux sports, ainsi que des représentants du Crédit Mutuel de Villejuif, Mme Aubert et Mr Chabaud, respectivement Présidente et directeur.

Intervention du Crédit Mutuel de Villejuif :

La parole est donnée aux représentants du Crédit Mutuel, Mme Aubert et Mr Chabaud. Le bureau de l'OMS a rencontré à plusieurs reprises Mr Chabaud afin d'envisager un partenariat.

Une proposition écrite a été faite auprès de l'OMS avec les conditions tarifaires suivantes :

- L'Eurocompte Asso, qui comprend :
 - Le compte associatif
 - Une carte de dépôt
 - Un chéquier
 - Une gestion à distance
 - Les frais de tenue de compte

Pour un coût de 4.45€HT/mois.

Assurance des moyens de paiement pour 2.76€ en sus.

- Carte VISA business 54€/TTC : offerte la 1ere année, et qui peut être renouvelée avec l'accord du directeur.
- Offre parrainage : 300€ reversés à l'association par tranches de 10 adhérents qui travaillent avec le Crédit Mutuel de Villejuif sur des projets (ouverture de compte, crédits, assurances...)

En ce qui concerne les associations membres de l'OMS qui souhaiteraient changer de banque, le Crédit Mutuel de Villejuif propose des solutions adaptées au cas par cas en fonction des besoins de chaque association.

Un partenariat sur des événements est également envisageable avec des goodies (gobelets, assiettes, serviettes, matériel divers...).

Pour contacter le Crédit Mutuel de Villejuif :

*Mr Rémi Chabaud
Directeur
remi.chabaud@creditmutuel.fr*

Adresse	8 BOULEVARD PAUL VAILLANT COUTURIER 94800 VILLEJUIF
Code guichet	06066 (00)
Téléphone	01 49 08 51 41
Fax	01 46 72 68 44
Email	06066@creditmutuel.fr

Horaires

Mardi	09h00-13h00	15h00-18h00
Mercredi	09h00-13h00	14h00-18h00
Jeudi	09h00-13h00	14h00-18h45
Vendredi	09h00-13h00	14h00-17h15
Samedi	09h00-13h00	

Contribution des associations à l'OMS :

En raison des excédents de trésorerie de l'OMS, le bureau a décidé de moduler la contribution des associations adhérentes à partir de la saison en cours.

Le bureau propose deux tarifs :

- **Un tarif pour les associations conventionnées avec la municipalité, qui perçoivent une subvention municipale supérieur à 23 000€ : 4€ par adhérent.**

Cela concerne les 10 associations suivantes : ASFI Villejuif, USV Académie des Boxes, USV Football, USV Gymnastique, USV Judo, USV Natation, USV Roller, USV Rugby, USV Tennis, USV Volley.

- **Un tarif pour les associations non conventionnées avec la municipalité, qui perçoivent une subvention municipale inférieur à 23 000€ : 2€ par adhérent.**

Cela concerne les 23 associations suivantes : Aïkido Club Villejuif, Ak Team, Les Tourterelles, MCV Les Casoars, Taekwondo-Hapkido, USV Badminton, USV Basket, USV Culturisme, USV Cyclotourisme, USV Echecs, USV Education Physique, USV Escrime, USV Handball, USV Karaté, USV Lutte-Sambo, USV Pétanque, USV Plongée, USV Randonnée, USV Retraités, USV Tennis de table, USV Tir à l'arc, Villejuif Futsal Club, Villejuif Triathlon.

Cette contribution pourra être réajustée dans le futur, selon les besoins de l'OMS, sur proposition du bureau.

La proposition du bureau de l'OMS devant être validée par le Comité Directeur, celle-ci est soumise au vote.

Selon les statuts et l'article 10 du règlement intérieur de l'OMS, la présence de plus de la moitié des membres du Comité Directeur est nécessaire pour valider les délibérations. Faute d'avoir réuni ce quorum, le Comité Directeur se réunit à nouveau dans un délai de 30 minutes et délibère alors valablement à la majorité des membres présents.

En attendant le délai de 30 minutes, les autres points de l'ordre du jour sont étudiés. 30 minutes plus tard, la proposition des deux tarifs est soumise au vote :

La proposition est validée par le Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

Les associations seront contactées rapidement afin de régler leur contribution à l'OMS pour la saison 2017-2018, selon les tarifs votés.

Prise en charge des formations :

Le service des sports reprend à sa charge les championnats de France, mais l'OMS continue cette saison de prendre en charge les formations.

L'OMS participe au pro-rata du budget alloué sur : les formations fédérales, les brevets jeunesse et sport, ainsi que pour la formation des bénévoles, visant à l'amélioration du fonctionnement du club. D'une manière générale, l'OMS prend en charge toutes les formations liées au sport, ainsi que les formations de secourisme et les BAFA.

La question de la prise en charge des permis de conduire avait également été posée. Le bureau a décidé de ne pas prendre en charge les permis de conduire, car il ne concerne pas des formations liées au sport.

Les associations doivent fournir une facture à l'OMS, qui rembourse des frais à partir d'un justificatif. Il sera également nécessaire de signer une attestation sur l'honneur mentionnant que l'association n'a pas reçu au préalable, de remboursement de la part de la ligue ou de la fédération.

Les demandes de prise en charge des formations par l'OMS doivent être envoyées avant le 31 août 2018. Le bureau statuera le mois suivant sur les remboursements à effectuer, selon le budget alloué.

Point sur la comptabilité :

Le choix du nouveau cabinet comptable est annoncé : il s'agit du cabinet Audit et Conseil Serge Rozenblum (ACSR) situé 57 rue Jean Jaurès.

Il ne faut pas le confondre avec le cabinet Rozenblum & Associés (CENSIAL) qui est lui au 97B rue Jean Jaurès.

Il est expliqué aux associations que le nouveau cabinet a besoin de différentes informations les concernant, afin d'être opérationnel dès septembre ; celles-ci sont :

Pour chaque association :

- Les statuts (si mis à jour)
- Le RIB
- Une copie de la carte d'identité du président
- Une copie des baux et des contrats de locations
- Une copie des cartes grises des véhicules (véhicules achetés ou loués par l'association)
- Nom et coordonnées des commissaires aux comptes (s'il y en a)

Pour les associations ayant des salariés :

- Une copie des bulletins de paie de 2018 (à partir de janvier)
- Le nom des caisses retraite, prévoyance, mutuelle et médecine du travail

- Une copie des DSN 2018 (déclarations de charges sociales)
- Pour chaque salarié, il faut remplir un tableau complet sur le fichier Excel (en pièce jointe)

La date butoir est fixée au 30 juin, les informations devant être transmises à Loïc soit par mail (loic.steinville@omsvillejuif.fr) en version numérique, soit par le biais de la Maison des Sports en version papier.

Des interrogations sont posées par les présidents présents ; elles concernent :

- La demande de documents par le cabinet, sans même avoir reçu de lettre de mission (chaque association en aura une)

=> Ces documents vont permettre entre autres d'établir une lettre de mission personnalisé

- La recherche des documents par les associations sportives, entraînant un travail supplémentaire pour leurs bénévoles, alors que ACSR était censé les récupérer elle-même auprès de l'ancien cabinet.

=> Le cabinet souhaite prendre de l'avance et ne pas attendre fin août (transmission des informations par l'ancien cabinet) pour commencer dans les meilleures conditions.

- La prise en charge des paies de septembre à décembre 2017 (quel cabinet ?)

=> À demander à ACSR, car l'ancien cabinet est censé s'en occuper jusqu'à décembre également.

L'OMS doit étudier plus précisément la proposition de lettre de mission et la signer. Il faut mettre en place une procédure pour rédiger une lettre de mission par association.

En marge du Comité Directeur :

- Le Comité Directeur interpelle les élus sur les associations qui ne font pas partie de l'OMS et qui bénéficient de subventions et de créneaux.

- Le Comité Directeur pose la question des associations qui ne sont pas à jour de leur contribution à l'OMS pour la saison 2016-2017 :

Au mois de mai 2018, deux associations n'avaient toujours pas réglées leur contribution à l'OMS pour la saison 2016-2017. Il s'agissait de l'USV Culturisme et de Villejuif Futsal Club, qui ont précisé ne pas être en capacité financière de régler leur contribution.

Le bureau a décidé de suspendre le droit de vote de ces deux associations. Un courrier leur a été envoyé en leur précisant que le bureau de l'OMS souhaitait les rencontrer pour échanger et trouver une solution.

Depuis, l'USV Culturisme a réglé la contribution. Une réunion doit être programmée avec le Président de Villejuif Futsal Club pour trouver une solution.

Mr Mille demande à ce que l'on renvoie la liste des associations membres de l'OMS, et de préciser si elles sont à jour de leur contribution ou non.

- Intervention de Mme Arlé sur les critères de subventions. Il y a eu deux réunions de travail de la commission consultative : le 29 janvier et le 4 avril 2018.

Un document de travail a commencé à être rédigé à partir du projet sportif villejuifois 2017/2020. Pour la réunion de travail du 29 janvier 2018, nous avons reçu un compte rendu le 22 mars 2018. Pour la réunion de travail du 4 avril, nous n'avons toujours pas reçu de compte rendu à ce jour.

- Intervention de Mr Mille sur les gymnases en construction (Halle des Sports, gymnase Paul Guiraud, Maison des arts martiaux). Il précise qu'il sera difficile de permettre un accès pour la pratique du sport aux personnes en situation de handicap dans la Halle des Sports, mais que cela sera pris en compte sur le gymnase Paul Guiraud. Il explique également que des études sont en cours pour les terrains de tennis, ainsi qu'un stade du même type qu'à Louis Dolly.

Fin du Comité Directeur.



Feuille d'émargement
du Comité Directeur
du 14 / 06 / 2018

Association	Nom	Prénom	Qualité	Signature
USV Roller	POUT	Oliver	Président	
USV Tennis de Table des Tourterelles	DUREPAIS	Laurent	Vice - Président	
USV Aikido	JACQUEZ	Valérie	Présidente	
USV Karaté	HEXER	Philippe	"	
USV Ed Physique	SIMON	Sylvie	Présidente	
USV Tennis	FUECEAU FLAUSINO	Brigitte François	" Président	
USV Retraites	CAUGNIANT	Nicole	Présidente	
USV Basket	SEQUERIA	Alvan	Président	
USV Rugby	SEQUERIA	Alvan	Pouvoir	
ASFi	OSSELLA	Alvan	Président	
USV Badminton	LELAND	Alvan	Président	
USV Judo	Ben Benka	Saad	Président	
USV Tir à l'arc	LACERANT	Frédéric	Vice président	
USV PLONGEE	BURDIN	Thierry	Président	



Notre rugby se conjugue à la première personne du pluriel

RUGBY CLUB VAL DE BIEVRE

44 avenue Karl Marx
94800 Villejuif

edouard.normand@hotmail.fr

+33682827031

Je, soussigné Monsieur BENOIT Bertrand, Président de l'Association USV rugby et du Rugby Club Val de Bièvre, demeurant au 39 rue Roger Girodit 94140 Alfortville donne pouvoir à Monsieur SEQUEIRA Alvaro pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors du Comité Directeur de l'OMS du 14 juin 2018 qui se tiendra à la Maison des Sports de Villejuif.

Bertrand BENOIT
Président USV rugby
Président RCVB

le 08/06/2018

Union Sportive de Villejuif Rugby
Siège Social : Maison des Sports
44, Av. Karl MARX - 94800 VILLEJUIF.
☎ 01.43.90.11.27 - 📠 01.43.90.11.29
Code F.F.R. : 6172 J.



Je soussigné (nom, prénom) CHATEAU Bernard

Président de l'association OMS

demeurant à 9 Passage Cassini donne pouvoir à

(nom, prénom) Olivier Prott

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors du Comité directeur de l'OMS du 14/04/2018 qui se tiendra à la Maison des Sports à Villejuif.

Date et signature

le 14 juin 2018

Chateau

Je soussigné (nom, prénom) DJELLAL KARIM

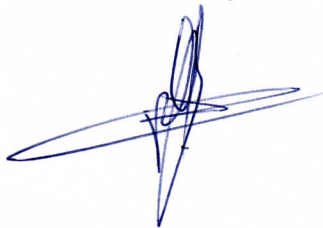
Président de l'association ASFI VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF donne pouvoir à

(nom, prénom) JACQUET VERONIQUE

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors du Comité directeur de l'OMS du 14/06/2018 qui se tiendra à la Maison des Sports à Villejuif.

Date et signature 14.06.2018

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Je soussigné (nom, prénom)

LECOOND Alain

Président de l'association

USV Badminton

demeurant à

Villejuif

donne pouvoir à

(nom, prénom)

BURGIN JHENRY

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors du Comité directeur de l'OMS du 14/06/2018 qui se tiendra à la Maison des Sports à Villejuif.

Date et signature

14 juin 2018

